

LA PRESSION SUR LES HERBICIDES, PAS SUR LES AGRICULTEURS. LE DÉSHÉRBAGE ALTERNÉ, UNE OPÉRATION GAGNANTE



Crédit photo : Matthieu Chanel

Depuis maintenant plus de 15 ans, Agrobio35, en partenariat avec les bassins versants d'Ille-et-Vilaine, et le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la Région Bretagne, accompagne les agriculteurs conventionnels dans l'introduction d'outils de désherbage mécanique dans l'itinéraire technique de désherbage du maïs. L'objectif ? Substituer les désherbants chimiques, et particulièrement les désherbants pré-levée fortement présents dans les cours d'eau de notre département, par le mécanique, sans impacter le rendement du maïs. Mais l'idée de cet accompagnement est également de transmettre les compétences techniques aux agriculteurs pour leur permettre d'être autonome et d'intégrer durablement cette pratique dans leur système.

La technique du désherbage alterné consiste plus précisément à commencer par du désherbage mécanique, de poursuivre le plus longtemps possible en mécanique et si nécessaire de décrocher de l'itinéraire mécanique en rattrapant en chimique. Tout au long de l'opération, les trois techniciens actuellement formés au sein d'Agrobio35, font le lien entre les chauffeurs de CUMA et ETA, et les agriculteurs pour organiser les chantiers de passage d'outils mécaniques en fonction des stades de développement du maïs et des adventives. Dotés de leur outil d'aide à la décision [Optimaïs](#)⁽⁵⁾, ils suivent l'ensemble des parcelles inscrites à l'opération, depuis la préparation du lit de semences, jusqu'au dernier passage d'outil. La méthode utilisée permet d'identifier les seuils à partir desquels le rendement du maïs pourrait être mis en danger avec une poursuite du désherbage en 100% mécanique. A partir de ce stade, une discussion s'engage entre le technicien et l'agriculteur pour savoir si le mécanique se poursuit, ou bien si un décrochage⁽⁶⁾ en chimique s'opère. Les bassins versants facilitent grandement l'adoption de cette pratique en proposant une prise en charge du passage d'outil à hauteur de 5ha en général pour chaque agriculteur inscrit dans le cadre de l'opération désherbage alterné.

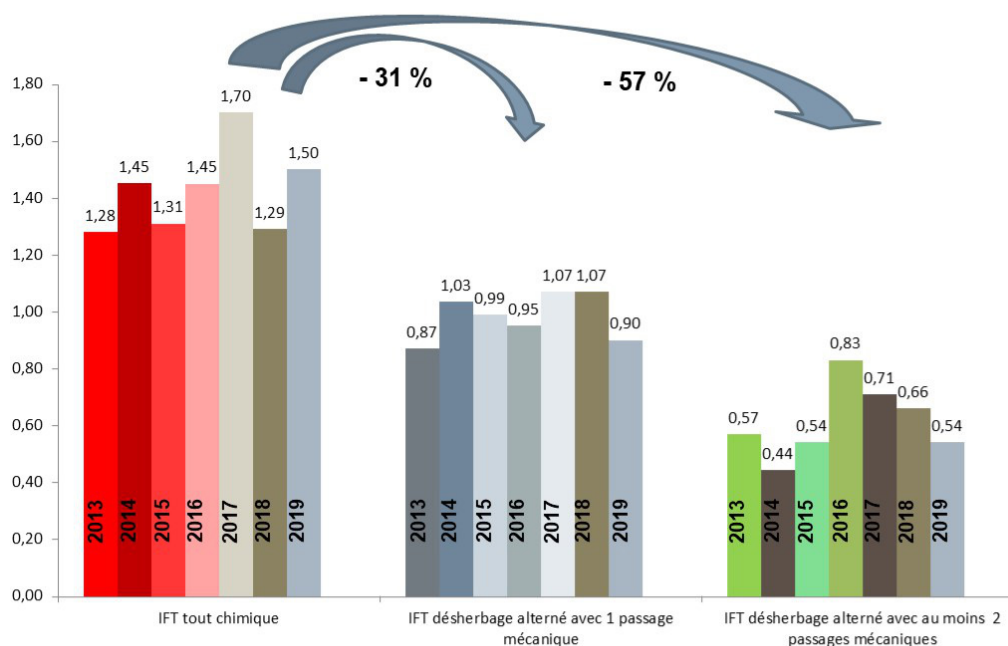
⁽⁵⁾ Outil d'aide à la décision mis en place à la suite d'une étude « Seuil de nuisibilité sur le maïs » conduite entre 2005 et 2009.

⁽⁶⁾ On entend par décrochage le fait d'intervenir avec un traitement chimique à partir du moment où l'on estime qu'une poursuite de l'itinéraire de désherbage par du mécanique pourrait entraîner une perte de rendement du maïs.

LA PRESSION SUR LES HERBICIDES, PAS SUR LES AGRICULTEURS. LE DÉSHERBAGE ALTERNÉ, UNE OPÉRATION GAGNANTE

Actions désherbage mécanique 2019

15



Et les résultats ?

Sur les 7 dernières années, cette opération a permis une baisse de l'IFT⁽⁷⁾ de 31% avec 1 seul passage d'outil, et de 57% avec au moins 2 passages en mécanique.

L'opération suscite un intérêt croissant auprès des agriculteurs et la demande augmente d'année en année, autant de la part des agriculteurs (119 fermes et 870ha engagés dans le suivi en 2019) que des CUMA et ETA qui souhaitent acquérir du matériel de désherbage mécanique, incités par ailleurs par les soutiens de l'Agence de l'Eau et de [la Région Bretagne](#). Sur ce dernier volet, le réseau GAB-FRAB breton a développé un outil d'aide à la décision pour aider dans la stratégie d'investissement en matériel de désherbage.

Aujourd'hui de nombreuses structures d'accompagnement en dehors du réseau bio commencent à proposer des accompagnements similaires, aidant au déploiement de l'adoption du mécanique comme alternative au tout chimique. Opération gagnante qui est en passe de changer d'échelle !

Pour aller plus loin :

- Vidéos de présentation de l'opération désherbage alterné [sur la chaîne Youtube d'Agrobio 35](#)
- Présentation de [l'outil Optimais](#) par un technicien et témoignage d'agriculteur.

⁽⁷⁾ Indice de Fréquence de Traitement.

L'IFT est un indicateur permettant de mesurer l'intensité d'utilisation des produits phytosanitaires.